



PREFET DU GARD

**Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
Pôle JSVA**

Arrêté n° 30-2019-07-17-081
accordant la médaille de bronze
de la jeunesse, des sports et de
l'engagement associatif
Promotion du 14 juillet 2019

Le préfet du Gard
Chevalier de la légion d'honneur

VU les décrets N° 69-942 du 14 octobre 1969 et N° 83.1035 du 22 novembre 1983, relatifs aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;

VU l'arrêté du 05 octobre 1987 du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la jeunesse et des sports, portant déconcentration de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ;

VU l'instruction ministérielle N° 87.197 J.S. du 10 novembre 1987, concernant l'application de l'arrêté du 05 octobre 1987 susvisé ;

VU l'avis, en date du 14 mars 2019, de la commission chargée d'examiner les candidatures à cette distinction.

Sur proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale.

Arrête

ARTICLE 1 :

La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée aux personnes désignées ci-après :

Madame Marie-Elisabeth COLLAVOLI née FERCAK, née le 16/09/1971 à Nîmes, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (football),

Madame Christie CORNUS, née le 29/01/1980 à Lunel, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (football),

Madame Danielle FAVIER née RICARD, née le 03/12/1950 à L'Isle sur la Sorgue, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (gymnastique volontaire),

Madame Martine JOLY, née le 02/06/1956 à St Etienne, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (football),

Madame Manon MARTIN, née le 11/06/1990 à Nîmes, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (football),

Madame Liliane ORRAO née MORO, née le 10/02/1938 à Menton, récompensée pour des services rendus auprès de la vie associative,

Madame Simone PELLEQUIER née MARTIN, née le 28/03/1946 à Bernis, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (athlétisme),

Monsieur Fabrice ALARCON, né le 25/08/1980 à Nîmes, récompensée pour des services rendus auprès de la vie associative,

Monsieur Patrick AURILLON, né le 08/11/1951 à Nîmes, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (football),

Monsieur Jean-Luc BENOIT, né le 16/03/1953 à Nîmes, récompensée pour des services rendus auprès de la vie associative,

Monsieur Michel BOULET, né le 11/03/1951 à Nîmes, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (football),

Monsieur Yann COMBES, né le 06/08/1984 à Bagnols/Cèze, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (basket ball),

Monsieur Michel DENANTE, né le 24/06/1968 à Digne les Bains, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (karaté),

Monsieur Jean-Marie GIROD, né le 09/03/1953 à Alès, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (tennis de table),

Monsieur Mennato GOGLIA, né le 23/04/1959 à Bagnols/Cèze, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (football),

Monsieur Denis LASGOUTE, né le 20/10/1953 à Nîmes, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (football),

Monsieur Alain LAUFERON, né le 05/03/1964 à Orléans, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (tennis de table),

Monsieur Yannick MARCHAND, né le 17/02/1952 à Orléans, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (karaté),

Monsieur Claude PELLEQUIER, né le 24/03/1943 à Montpellier, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (athlétisme),

Monsieur Alain PELLISSIER, né le 19/02/1948 à Tebourbat (Algérie), récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif,

Monsieur Yoann SOUM, né le 10/04/1980 à Villefranche/Saône, récompensée pour des services rendus auprès du monde sportif (football),

ARTICLE 2 :

Le sous-préfet, directeur de cabinet et la directrice départementale de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Fait à Nîmes le 17 JUIL. 2019

Le préfet,



Didier LAUGA